

# HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
MRC DES LAURENTIDES

À la session ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le 11e jour du mois de mai 2021 à 19h00 par vidéoconférence. Sont présents à cette vidéoconférence : Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ère) suivants : Messieurs Donald Richard, Jean-François Perrier, Louis Laurier, Dean Brisson, Benoit Gratton et Madame Fanny Véronique Couture. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Tous formants quorum sous la présidence de Madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Assiste également à la séance, par vidéoconférence, Madame Guylaine Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière et Madame Karine Maurice-Trudel, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

## ORDRE DU JOUR

### **OUVERTURE DE LA SESSION :**

- 1) Autorisation de la tenue de la séance à huis clos et enregistrement de celle-ci.
- 2) Adoption de l'ordre du jour.
- 3) Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021.
- 4) Ratification des déboursés.

### **AFFAIRES COMMENCÉES :**

- 5) Diffusion des séances du conseil.
- 6) Réouverture de la bibliothèque les jeudis.
- 7) Parc de la Famille-Provost / aménagement.
- 8) Demande emploi d'été Canada / offre d'emploi.
- 9) Période de questions.

### **AFFAIRES NOUVELLES :**

- 10) Correspondance :
- 11) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2020.
- 12) Correction résolution 46-21.
- 13) Autorisation de travaux rue Principale et demande de prix.
- 14) Écocentre prolongation des heures d'ouverture / projet pilote.
- 15) Établissement rémunération du personnel électoral.
- 16) Projet de règlement gestion contractuelle.
- 17) Avis de motion règlement de gestion contractuelle.
- 18) Demande de commandite Desserte Notre-Dame-de-la-Merci, feuillet paroissial 55\$.
- 19) Achat d'un conteneur de 40 pieds, pour entreposage à l'écocentre.
- 20) Demande de Madame Rosemarie Laurin / remboursement facture.
- 21) Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.
- 22) Programme des éclaireurs/ Prévoyance envers les aînés.

- 23) Piano à donner pour la salle municipale.
- 24) Varia : a)
- 25) Période de questions.
- 26) Levée de la session.

**RÉSOLUTION 76-21**  
**AUTORISATION DE LA TENUE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS ET**  
**ENREGISTREMENT DE CELLE-CI**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020, le décret 388-2020 du 29 mars 2020, le décret 418-2020 du 7 avril 2020, le décret 460-2020 du 15 avril 2020, le décret 478-2020 du 22 avril 2020, le décret 483-2020 du 29 avril 2020, le décret 501-2020 du 6 mai 2020, le décret 509-2020 du 13 mai 2020, le décret 531-2020 du 20 mai 2020, le décret 544-2020 du 27 mai 2020, le décret 572-2020 du 3 juin 2020, le décret 593-2020 du 10 juin 2020, le décret 630-2020 du 17 juin 2020, le décret 667-2020 du 23 juin 2020 le décret 690-2020 du 30 juin 2020, le décret 717-2020 du 8 juillet 2020, le décret 807-2020 du 15 juillet 2020, le décret 811-2020 du 22 juillet 2020, le décret 814-2020 du 29 juillet 2020, le décret 815-2020 du 5 août 2020, le décret 818-2020 du 12 août 2020, le décret 845-2020 du 19 août 2020, le décret du 895-2020 du 26 août 2020, le décret 917-2020 du 2 septembre 2020, le décret 925-2020 du 9 septembre 2020, le décret 948-2020 du 16 septembre 2020, le décret 965-2020 du 23 septembre 2020, le décret 1000-2020 du 30 septembre 2020, le décret 1023-2020 du 7 octobre 2020, le décret 1051-2020 du 14 octobre 2020, le décret 1094-2020 du 21 octobre 2020, le décret 1113-2020 du 28 octobre 2020, le décret 1150-2020 du 4 novembre 2020, le décret 1168-2020 du 11 novembre 2020, le décret 1210-2020 du 18 novembre 2020, le décret 1242-2020 du 25 novembre 2020, le décret 1272-2020 du 2 décembre 2020, le décret 1038-2020 du 9 décembre 2020, le décret 1351-2020 du 16 décembre 2020, le décret 1418-2020 du 23 décembre 2020, le décret 1420-2020 du 30 décembre 2020, le décret 1-2021 du 6 janvier 2021, le décret 3-2021 du 13 janvier, le décret 31-2021 du 20 janvier 2021, le décret 59-2021 du 27 janvier, le décret 89-2021 du 3 février 2021, le décret 103-2021 du 10 février, le décret 124-2021 du 17 février, le décret du 141-2021 du 24 février, le décret 176-2021 du 3 mars 2021, le décret 204-21 du 10 mars 2021, le décret 243-2021 du 17 mars 2021, le décret 291-2021 du 24 mars 2021, le décret 489-2021 du 31 mars 2021, le décret 525-2021 du 7 avril 2021, le décret 555-2021 du 14 avril 2021, le décret 570-2021 du 21 avril 2021, le décret 596-2021 du 28 avril 2021, le décret 623-2021 du 5 mai 2021 qui prolongent cet état d'urgence jusqu'au 14 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-029 émit le 26 avril 2020 stipulant que toute réunion, séance ou assemblée qui aura lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil, de la directrice générale/secrétaire-trésorière et de la directrice générale adjointe, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière puissent y participer par

vidéoconférence, que cet enregistrement soit diffusé sur le site internet de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 77-21**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 78-21**  
**RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2021**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que la secrétaire est exempté de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021 les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal de la séance du 13 avril 2021 est adopté tel que rédigé.

Résolutions 56-21 à 75-21 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 79-21**  
**RATIFICATION DES DÉBOURSÉS**

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéro 10141 à 10180 inclusivement, pour un montant de 41 293.43\$ et des comptes à payer au 11/05/2021 au montant de 23 824.55\$, ainsi que les chèques de salaire numéro 5818 à 5848 inclusivement pour un montant de 18 548.40\$.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

**COMPTES PAYÉS À APPROUVER**

<b>Numéros</b>	<b>Payé à</b>	<b>détails</b>	<b>Montant</b>
10141	Ayotte Hélène	Remboursement de taxes trop payé	70.72\$
10142	Lanthier Suzette	Remboursement de taxes trop payé	31.38\$
10143	Annulé		- \$
10144	Bell Mobilité	Cellulaires avril 2021	138.28\$
10145	Brasseur Mélanie	Remboursement frais non résident	200.00\$

10146	Hydro-Québec	Éclairage des rues & location de poteaux 260.76 \$ Électricité Hangar 192.95 \$ Électricité station de pompage 969.40 \$ Électricité réservoir gravitaire 75.48 \$ Électricité patinoire 440.77 \$ Électricité caserne 697.92 \$ Électricité parc & terrain tennis 55.06 \$ Électricité hôtel de ville 618.62 \$	3 310.96\$
10147	Loisirs Laurentides	Adhésion 2020-2021	80.48\$
10148	Morneau Shepell Ltée	Mutuelle de prévention avril 2021	82.97\$
10149	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant	Vidange fosse scellée 203, rue Principale	252.95\$
10150	Ville de Ste-Agathe-des-Monts	Ouv. dossier Cour municipale février 2021	431.16\$
10151	Association pour l'Entretien des Chemins Trudel et de la Montagne	Compensation financière année 2021	4 013.00\$
10152	Bell Canada	Téléphone station de pompage 82.13 \$ Téléphone ordinateur eau potable 67.10 \$	149.23\$
10153	Hydro-Québec	Électricité garage 160.74 \$ Électricité maison des jeunes 29.85 \$ Électricité puits aqueduc 89.60 \$	280.19\$
10154	J.M. Léonard Électricien inc.	Entretien lumière patinoire	172.46\$
10155	Nordikeau inc.	Bilan stratégie économie d'eau potable - année 2020	1 063.52\$
10156	Energies Sonic inc.	Diesel	1 124.06\$
10157	Provost Jérôme	Remboursement de taxes	226.59\$
10158	Marie-Claude Boyer	Remboursement frais camp de jour 2021	490.00\$
10159	Brosseau Benoit	Frais déplacement avril 2021	107.38\$
10160	DEC Enviro inc.	Étude géotechnique - stabilisation talus chemin de la Rouge	17 821.13\$
10161	Eurofins Environnex	Analyses d'eau avril 2021	61.22\$
10162	Ministère du Revenu du Québec	DAS avril 2021	8 277.39\$
10163	Receveur général du Canada	DAS avril 2021	2 908.36\$
5818-5848	Employés	Salaires avril 2021	18 548.40\$
<b>TOTAL</b>			<b>59 841.83\$</b>

**COMPTES À PAYER À APPROUVER**

<b>Numéros</b>	<b>Payé à</b>	<b>détails</b>	<b>Montant</b>
10164	Librairie Carpe Diem	Livres	108.47\$
10165	Carquest Canada ltée	Uréthane, gants nitriles, graisse	140.38\$
10166	Défi Sport Tremblant	Balai mécanique, brosse de remplacement	1 049.02\$
10167	Grafic Enseignes inc.	Balises avis ébullition avec supports	172.46\$
10168	Groupe JLD Lague	Cabine tracteur	8 968.05\$
10169	Infographie Boréale inc.	Affiche tennis	91.99\$
10170	J.-René Lafond	Bearing ball	191.15\$
10171	Machineries Forget	Brosses poly zigzag, acier zigzag	1 039.74\$
10172	Maintenance en Plomberie Maurice Lagacé inc.	Inspection pompe à chlore #2 Remplacer pompe à chlore	3 283.63\$
10173	Annulé		- \$
10174	Matériaux R. Mclaughlin inc.	Asphalte froide top-mix, lunette de sécurité, attache câble, gants, ensemble cadre et grille, cadenas, tuyau, coude, raccords, manchons, ampoules, coffre anti-déflagration, ramasse déchets, ponceaux, grattoir à vitre, lames, brosses, piles AAA, etc.	4 949.07\$
10175	M. Maurice Entrepreneur Électricien inc.	Installer prise et couvert de prise garage	179.97\$
10176	M.R.C. des Laurentides	Bacs noirs & verts	1 902.19\$
10177	Purolator inc.	Frais de transport	31.60\$
10178	Remorquage 117 inc.	Remorquage 10 roues	919.80\$
10179	Services Informatiques des Laurentides	Connexion VPN serveur, problème rapport RIDR écocentre	120.72\$

10180	Visa Desjardins	Essence, clés, courrier recommandé, café, crème, abonnement mensuel zoom, renouvellement commissaire à l'assermentation, lampe del	676.31\$
<b>TOTAL</b>			<b>23 824.55\$</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

---

Karine Maurice-Trudel  
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

**RÉSOLUTION 80-21**  
**DIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL**

ATTENDU QUE depuis le début de la pandémie le conseil tente de diffuser en direct les séances du conseil;

ATTENDU QUE nous éprouvons beaucoup de difficulté à faire la transmission en direct des séances et que ceci occasionne plus de frustration que de satisfaction auprès des citoyens;

ATTENDU QU'un sondage a été fait auprès des municipalités de la MRC des Laurentides, et que 13 municipalités sur 20 enregistrent et diffusent dans les jours suivants, tel que requis par la loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu :

Que le conseil autorise l'enregistrement des séances du conseil et la diffusion de celles-ci sur la page Facebook ainsi que sur le site internet de la Municipalité dans les jours suivant la séance, tel que requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 81-21**  
**OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LES JEUDIS DE 19H À 21H**

ATTENDU QUE lors de la séance du 9 février 2021 le conseil a autorisé l'ouverture de la bibliothèque le samedi seulement, et ceci dans le respect des consignes de la Direction générale de la santé publique;

ATTENDU QUE lors de la séance du 13 avril 2021, le conseil a statué sur une demande visant à permettre l'ouverture de la bibliothèque les jeudis de 19h à 21h00 et que cette demande a été refusée en fonction de la situation à ce moment;

ATTENDU QUE présentement la vaccination est ouverte à une plus grande partie de la population et que selon les informations gouvernementales il y a une augmentation du pourcentage des personnes ayant reçu le vaccin;

ATTENDU QUE le personnel de la municipalité n'est pas au bureau durant cette période d'achalandage;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que le conseil autorise, en plus du samedi matin, l'ouverture de la bibliothèque les jeudis soir de 19h à 21h, et ceci dans le respect des consignes de la Direction générale de la santé publique.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

Madame Fanny Véronique Couture a quitté la rencontre, il est 19h07.

**RÉSOLUTION 82-21**  
**PARC DE LA FAMILLE-PROVOST / AMÉNAGEMENT**

ATTENDU QU'en 2020 le conseil a mandaté un arpenteur pour identifier la ligne naturelle des hautes eaux et de la rive en vue de procéder à des travaux d'aménagement du Parc de la Famille-Provost;

ATTENDU QUE certains travaux ont été exécutés en 2020 et que le conseil désire poursuivre l'aménagement en vue de faire l'inauguration du Parc en automne 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu :

Que le conseil autorise les employés municipaux à procéder aux travaux d'aménagement (clôture de perches, terre noire/gazon, plantation d'arbres, poubelle, support à vélo, table à pique-nique, panneau, etc.), et à effectuer des dépenses en regard à ces travaux.

Les fonds nécessaires à ces achats et travaux seront pris à même le fond de parc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Madame Fanny Véronique Couture a rejoint la rencontre, il est 19h12.

**RÉSOLUTION 83-21**  
**DEMANDE D'EMPLOI D'ÉTÉ CANADA/ OFFRE D'EMPLOI**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu confirmation du versement d'un aide financière dans le cadre du programme d'emploi d'été Canada pour l'année civile 2021;

ATTENDU QU'une offre d'emploi pour un poste de préposé aux travaux municipaux et à l'environnement a été affichée et diffusée et que présentement aucune demande n'a été reçue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que le conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à faire paraître une annonce dans le journal régional « l'Information du Nord », ainsi que sur Facebook afin de toucher plus de personnes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 84-21**  
**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**  
**EXTERNE POUR L'ANNÉE 2020**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que la mairesse fait dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2020 et informe les citoyens que celui-ci est disponible pour consultation.

Ce rapport mentionne que la municipalité a terminé l'année 2020 avec un surplus de 6 626\$ et un surplus libre accumulé de 725 780\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 85-21**  
**CORRECTION DE LA RÉOLUTION 46-21**

ATTENDU QU'il a été constaté une erreur dans le texte de la résolution 46-21 en ce qui concerne le numéro et la date de l'offre de services mentionnés dans cette résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil autorise la modification de la date du 27 janvier 2020, par le 28 février 2021 ainsi que la modification du numéro de l'offre 80000-001-8781 par le numéro 80000-003-1041.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 86-21**  
**AUTORISATION DE TRAVAUX ET DEMANDE DE PRIX RUE**  
**PRINCIPALE**

ATTENDU QU'une demande de subvention a été faite dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale « Volet projets particuliers d'améliorations »;

ATTENDU QUE le conseil désire effectuer des travaux sur la rue Principale du 250 au 261 rue Principale, en regard à cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil autorise les employés municipaux à effectuer les travaux, d'enlèvement du pavage, de rechargement granulaire, de changement de ponceaux, de réfection des trottoirs ainsi que de tous travaux nécessaires et devant être effectués sur cette section de rue.

Que le conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à faire un appel d'offres sur invitation pour le pavage de cette section de rue ± 7.1m x 112 m.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 87-21**  
**PROLONGATION DES HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE**

ATTENDU QU'en 2020 nous avons constaté une augmentation des personnes utilisant les services de l'écocentre;

ATTENDU QU'afin d'offrir un meilleur service et accommoder les utilisateurs le conseil désire prolonger les heures d'ouverture jusqu'à 14h, pour la saison 2021;

ATTENDU QU'après consultation, les employés sont en accord avec cet horaire de travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que les heures d'ouverture de l'écocentre soient prolongées jusqu'à 14h pour une période d'essai (saison 2021).

Les coûts supplémentaires attribuables à cette décision seront comblés par la subvention Covid versée par le gouvernement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 88-21**  
**RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL - ÉLECTIONS MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT QUE des élections municipales sont prévues le 7 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière est d'office présidente d'élection et qu'elle doit se doter des ressources nécessaires au bon déroulement du processus électoral;

CONSIDÉRANT QUE tout le personnel électoral a le droit de recevoir de la municipalité une rémunération ou allocation de dépenses pour les fonctions qu'il exerce;

CONSIDÉRANT QUE présentement la rémunération est fixée par règlement, ce qui implique que la municipalité doit modifier son règlement à chaque fois que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation procède à la modification des tarifs des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux (*Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, chapitre E-2.2, a. 580.4) lorsque ceux-ci sont inférieurs aux tarifs établis dans ce règlement;

CONSIDÉRANT QU'il est possible de fixer par résolution la rémunération du personnel électoral;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Fanny Véronique Couture et résolu :

- D'abroger le règlement numéro 314-17 et le règlement numéro 333-19 établissant la rémunération du personnel électoral;
- D'établir la rémunération du personnel électoral selon le tableau ci-bas;
- D'autoriser la présidente d'élection à procéder à l'embauche du personnel requis pour le processus électoral;
- D'autoriser la trésorière à effectuer les dépenses qui seront imputées aux postes budgétaires appropriés.

Fonction	Rémunération
Présidente d'élection	Salaire de base : 600\$ Vote par anticipation : 425\$ Jour du scrutin : 625\$ Acclamation : 500\$
Secrétaire d'élection	75% du président d'élection
Scrutateur	18\$/heure
Secrétaire du bureau de vote	18\$/heure
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre	18\$/heure
Membre d'une commission de révision de la liste électorale	19\$/heure
Membre d'une table de vérification/ table d'accueil	18\$/heure

De plus, pour le président d'élection, une rémunération au taux horaire comme fonctionnaire municipal est ajoutée pour les heures en surplus de son horaire régulier ainsi que pour la formation et les assemblées tenues en soirée.

Toute personne qui cumule des fonctions a le droit de recevoir la rémunération pour chacun des postes occupés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 89-21**  
**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 340-21 SUR LA**  
**GESTION CONTRACTUELLE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil municipal confirme le dépôt du projet de règlement 340-21 sur la gestion contractuelle, lequel a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000\$, mais inférieure au seuil de dépenses d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M, ce seuil étant en date du 30 avril de 105 700\$, et sera modifié suite à l'adoption, par le Ministre, d'un règlement en ce sens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 90-21**  
**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 340-21 SUR LA GESTION**  
**CONTRACTUELLE**

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le conseiller Benoit Gratton de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil, d'un règlement sur la gestion contractuelle, lequel a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000\$, mais inférieure au seuil de dépenses d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M, ce seuil étant en date du 30 avril de 105 700\$, et sera modifié suite à l'adoption, par le Ministre, d'un règlement en ce sens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 91-21**

**DEMANDE DE COMMANDITE DESSERTÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI  
(FEUILLET PAROISSIAL)**

Il est proposé par Madame la conseillère Fanny Véronique Couture et résolu :

Que suite à la demande d'achat de publicité reçue en date du 30 avril de la Desserte Notre-Dame-de-la-Merci pour la participation au feuillet paroissial, qu'un montant de 55\$ est accordé pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 92-21**

**ACHAT D'UN CONTENEUR DE 40 PIEDS / ENTREPOSAGE À  
L'ÉCOCENTRE**

ATTENDU QUE la municipalité manque d'espace de rangement pour les biens appartenant aux différents organismes;

ATTENDU QUE présentement le bâtiment situé au 174, rue du Fer-à-Cheval est rempli de divers objets, ce qui limite les possibilités d'utilisation de ce local;

ATTENDU QU'un budget de 3 000\$ a été prévu lors de la confection des prévisions budgétaires 2021 et que les informations obtenues jusqu'à maintenant laissent penser que ce budget ne sera pas suffisant, que la dépense sera plutôt d'environ 8 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que le conseil autorise l'achat d'un conteneur de 40 pieds, qui sera installé à l'écocentre situé au 110, chemin de la Rouge et servira en partie à l'entreposage des équipements des organismes municipaux et de la municipalité.

Que les fonds nécessaires pour couvrir la partie de la dépense n'ayant pas été prévue lors de la confection du budget 2021 soient pris à même le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 93-21**

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE MADAME ROSEMARIE LAURIN**

ATTENDU QUE Madame Rosemarie Laurin a fait parvenir une facture pour la stérilisation d'un chat abandonné sur sa propriété;

ATTENDU QU'avant d'effectuer une dépense une personne doit être autorisée et obtenir les approbations nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que la demande de remboursement est refusée, cette demande n'étant pas conforme à la politique d'achat de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 94-21**  
**JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA**  
**TRANSPHOBIE**

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

De proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.

De hisser le drapeau arc-en-ciel, d'en prendre une photo et de la transmettre afin que celle-ci fasse partie intégrante de la mosaïque qui sera réalisée à cette occasion.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 95-21**  
**PROGRAMME DES ÉCLAIREURS DE PRÉVOYANCE ENVERS LES**  
**AÎNÉS**

ATTENDU QUE Prévoyance envers les aînés a mis sur pied le programme des éclaireurs, lequel permet de mobiliser et d'impliquer la communauté pour être leurs yeux, et leurs oreilles;

ATTENDU QUE cette formation d'une durée de 15 minutes sensibilise les éclaireurs à reconnaître les indices associés à la vulnérabilité afin de repérer les aînés à risque d'abus, de maltraitance ou en perte d'autonomie;

ATTENDU QU'avec leur consentement, ces aînés peuvent alors être dirigés aux services de Prévoyances envers les aînés et bénéficier d'une assistance dans leurs démarches vers une meilleure qualité de vie, et ce, dans un environnement sain et sécuritaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que le conseil incite les employés municipaux à suivre cette formation, et qu'une publicité soit mise sur la page Facebook de la municipalité, pour encourager les gens à suivre cette formation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 96-21**  
**PIANO À DONNER**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que ce point soit reporté à une séance subséquente, le conseil n'ayant pas en main les informations nécessaires à la prise d'une décision.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 97-21**  
**LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Madame la conseillère Fanny Véronique Couture et résolu :

Que la session soit levée, il est 19h33.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Guylaine Maurice,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Évelyne Charbonneau, mairesse.